

Focus : Des premiers effets des droits de douane américains sur le commerce extérieur de la France et de l'Union européenne ?

Dans les données françaises, des évolutions atypiques ont commencé à être observées avant l'entrée en vigueur des droits de douane américains provisoires.

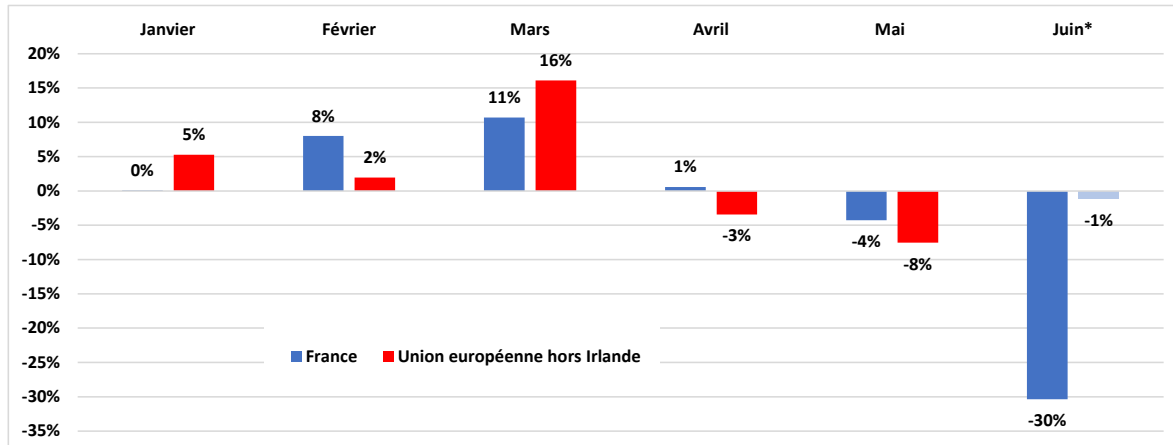
Elles ont en premier lieu consisté en **des hausses des exportations possiblement préventives en anticipation des mesures tarifaires.**

Un tel effet a été observé sur les vins dès le mois de décembre 2024, avec une augmentation exceptionnelle des exportations de vins tranquilles de 115 M€, soit un doublement par rapport au mois de novembre¹, et une hausse de 40 M€ pour les vins mousseux, quasi exclusivement du champagne, soit une augmentation de plus de 60 %. Une réplique plus modérée de ce phénomène a été observée au mois de mars², avec une hausse de 30 M€ par rapport à février pour les vins tranquilles, soit une augmentation d'un tiers, et une hausse de 20 M€ pour les vins mousseux (+41 %). Dans le secteur de la maroquinerie³, les exportations vers les États-Unis ont également augmenté de 50 % au mois de mars 2025 par rapport au mois précédent, soit une hausse de 90 M€.

Globalement, les exportations de la France vers les États-Unis ont augmenté de 6 % au 1^{er} trimestre 2025 par rapport au premier trimestre 2024 (glissement annuel).

Cette hausse des exportations n'est pas spécifique à la France. **Les exportations de l'Union européenne (UE) vers les États-Unis ont augmenté d'un tiers en glissement annuel au 1^{er} trimestre.** Toutefois, cette hausse est très largement due aux exportations irlandaises qui ont triplé au cours de cette période. Les exportations de l'Irlande vers les États-Unis sont majoritairement constituées de produits pharmaceutiques qui étaient pour la période exemptés de droits de douane. Les flux de ces produits font l'objet d'une enquête des autorités américaines. Leur forte hausse pourrait être liée à un effet d'anticipation de possibles droits de douane à venir sur les produits pharmaceutiques. **Hors Irlande, les exportations de l'UE augmentent de 8 % en glissement annuel au 1^{er} trimestre (figure 8).**

8. ÉVOLUTION EN GLISSEMENT ANNUEL DES EXPORTATIONS DE LA FRANCE ET DE L'UNION EUROPÉENNE HORS IRLANDE VERS LES ETATS-UNIS DE JANVIER À JUIN 2025



Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, brutes) pour la France, Eurostat pour l'UE hors Irlande (données CAF/FAB, brutes).

Lecture : les exportations de la France vers les États-Unis baissent de 4 % au mois de mai 2025 par rapport au mois de mai 2024. Celles de l'UE hors Irlande diminuent de 8 %.

*Sans la vente exceptionnelle d'un navire en juin 2024, la baisse du mois de juin 2025 par rapport à juin 2024 n'aurait été que de 1 %.

Les données du mois de juin 2025 ne sont pas encore disponibles pour l'UE.

Depuis avril 2025, date d'entrée en vigueur des droits de douane additionnels provisoires mis en place par les États-Unis sur leurs importations originaires de l'UE, il n'est pas observé de baisse significative des exportations de la France vers les États-Unis en comparaison avec la même période en 2024. La chute de 30 % en glissement annuel au mois de juin 2025 par rapport à juin 2024 est uniquement due

1 Le mois de décembre est habituellement en léger retrait par rapport au mois de novembre pour l'exportation de vin.

2 Le mois de mars est en moyenne 8 % supérieur à février au cours de la période 2022-2024.

3 Nomenclature A129 C15Z Cuir, bagages et chaussures

à l'exportation exceptionnelle d'un navire de croisière géant en juin 2024. Sans cette vente, les exportations auraient baissé de seulement 1 % en juin et de 2 % au 2^e trimestre, des évolutions proches de celles constatées avec le reste du monde.

En outre, les exportations de produits taxés évoluent dans l'ensemble au même rythme que les exportations de produits exemptés de droits de douane, en diminution de 2 % au 2^e trimestre 2025 par rapport au 2^e trimestre 2024 (cf. Encadré). Les ventes de produits fortement taxés diminuent toutefois davantage que celles des produits faiblement taxés. Les exportations d'acier et d'aluminium taxées à hauteur de 25 % en mars puis 50 % en juin, chutent de plus d'un quart et les ventes d'automobiles et pièces détachées, taxées à hauteur de 25 %, diminuent d'un dixième. Les exportations de produits soumis à un droit de douane additionnel moins élevé (10 %) reculent de seulement 1 %.

Encadré : Les droits de douane additionnels en vigueur aux États-Unis au 1^{er} semestre 2025

Depuis avril 2025, les États-Unis ont mis en place un droit de douane additionnel à l'importation dit réciproque⁴. Ce droit, de 20 % pour les importations de l'Union européenne, est entré en vigueur le 9 avril 2025 avant d'être suspendu le même jour pour une durée de 90 jours. Il est remplacé par un droit de 10 % pendant cette période. Certains produits sont toutefois exemptés de droits de douane⁵. À l'inverse, l'acier et l'aluminium et de nombreux produits dérivés contenant de l'acier et de l'aluminium sont taxés davantage, à hauteur de 25 % depuis le 12 mars 2025, puis à hauteur de 50 % depuis le 4 juin. De même, les importations d'automobiles sont soumises à un droit de douane de 25 % depuis le 3 avril, tout comme les importations de pièces détachées d'automobile, depuis le 3 mai 2025.

Sur la base des exportations de 2024, le taux de droits de douane additionnels moyen portant sur les exportations de la France serait de 9,6 %⁶, un taux proche de celui de l'UE (9,5 %).

L'analyse de l'évolution des produits exportés par la France vers les États-Unis ne permet pas pour le moment d'identifier d'effet manifeste des droits de douane. La principale contribution à la baisse des exportations entre le 1^{er} semestre 2024 et le 1^{er} semestre 2025⁷ concerne les produits pharmaceutiques qui étaient exemptés de droits de douane additionnels. En outre, les exportations aéronautiques progressent d'un cinquième malgré un taux de droits de douane additionnel de 10 % portant sur ces produits.

4 Davantage d'informations sont disponibles sur le site internet de la [douane](#) et de la [DG Trésor](#).

5 Parmi les produits exemptés, certains font l'objet d'enquêtes et pourront être soumis ultérieurement à des droits de douane.

6 Ces chiffres constituent une première approximation et peuvent manquer de précision compte tenu de la méthode employée pour les obtenir (voir la partie méthodologie de l'étude « [Échanges commerciaux de la France avec les États-Unis, droits de douane et spécificités françaises par rapport à l'Union européenne](#) », DSECE, Études et éclairages n°100, mai 2025 pour plus de précisions).

7 Le fait de raisonner sur l'ensemble du semestre permet de neutraliser l'effet d'anticipation des droits de douane (entrés en vigueur à partir du début du 2^e trimestre 2025) qui s'était traduit par un surcroît d'exportations au 1^{er} trimestre 2025.

9. ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS DE LA FRANCE VERS LES ETATS-UNIS ENTRE LE 1^{ER} SEMESTRE 2024 ET LE 1^{ER} SEMESTRE 2025

A129	Libellé	Exportations du S1 2024 (M€)	Exportations du S1 2025 (M€)	Variations (%)	Variations (M€)*
C30A	Navires et bateaux	1 685	75	-96%	-1 610
C21Z	Produits pharmaceutiques	2 329	1 857	-20%	-472
C20B	Parfums, cosmétiques et produits d'entretien	1 477	1 296	-12%	-181
C29A	Produits de la construction automobile	418	267	-36%	-151
C32A	Articles de joaillerie et bijouterie...	423	329	-22%	-93
C28B	Machines agricoles et forestières	166	95	-43%	-71
C19Z	Produits pétroliers raffinés et coke	357	293	-18%	-64
C28D	Machines diverses d'usage spécifique	593	534	-10%	-59
C14Z	Articles d'habillement	633	580	-8%	-53
C15Z	Cuir, bagages et chaussures	1 112	1 149	3%	37
C27B	Matériel électrique	709	760	7%	51
C29B	Équipements pour automobiles	219	273	25%	54
C10H	Produits alimentaires divers	207	262	26%	55
C11Z	Boissons	1 836	1 902	4%	66
C20C	Produits chimiques divers	543	611	12%	68
C28A	Machines et équipements d'usage général	1 420	1 519	7%	100
R90Z	Tableaux, gravures, sculptures	206	352	71%	146
C20A	Produits chimiques de base, produits azotés...	1 103	1 266	15%	163
C30C	Aéronautique	4 535	5 498	21%	963

Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, brutes)

Lecture : les exportations de produits pharmaceutiques de la France vers les États-Unis ont diminué de 20 % entre le 1^{er} semestre 2024 et le 1^{er} semestre 2025, soit une baisse de 472 M€.

Remarque : la baisse des navires et bateaux est due à une vente exceptionnelle d'un navire en juin 2024.

*Seuls les produits dont la variation dépasse 50 M€ figurent dans ce tableau, à l'exception du cuir, bagages et chaussures (C15Z), inclus dans ce tableau compte tenu de son poids important dans les exportations vers les États-Unis.

La politique tarifaire n'est pas le seul et n'est peut-être pas à ce jour le principal facteur explicatif de l'évolution des échanges commerciaux franco-américains. Un effet collatéral très important des annonces de mesures tarifaires du président Trump est en effet la **dépréciation très significative du dollar**. Il s'était fortement apprécié lors de l'élection, mais depuis, il a largement perdu le terrain gagné et a baissé en-deçà du niveau pré-élection. De février 2025 à juin 2025, en parité moyenne mensuelle, le dollar s'est déprécié de plus de 10 % par rapport à l'euro⁸. Le mouvement s'est poursuivi depuis de sorte que l'effet est désormais supérieur aux tarifs douaniers additionnels moyens imposés à la France (9,6 %⁹).

Le recul fait donc encore défaut pour identifier avec suffisamment d'assurance des effets avérés de cette politique. D'autant que celle-ci n'était pas encore stabilisée durant cette période¹⁰ ce qui ne permet pas de se prononcer sur un effet pour la France.

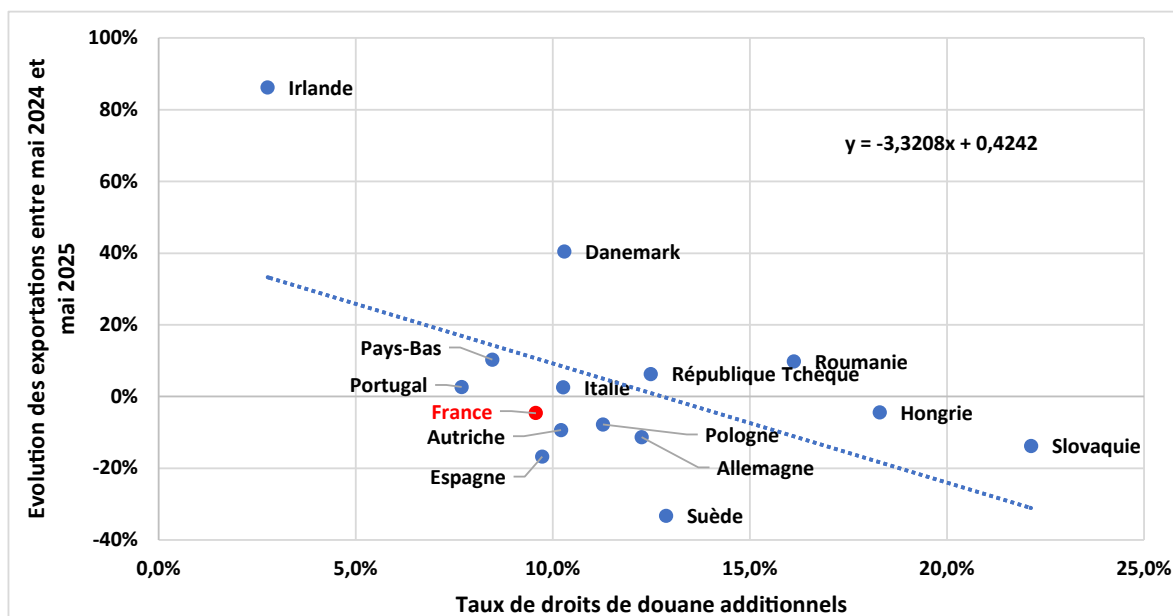
En comparaison de ses principaux partenaires européens et à l'exception des exportations de l'Italie qui augmentent légèrement (+3 %), les exportations de la France vers les États-Unis se caractérisent par une baisse plus modérée depuis l'entrée en vigueur des droits de douane additionnels début avril. De mai 2024 à mai 2025, les exportations de la France ont baissé de 5 %, moins que celles de l'UE hors Irlande (-8 %), du Royaume-Uni (-10 %) et de l'Allemagne (-11 %). On peut remarquer que ces évolutions sont corrélées négativement au niveau des droits de douane additionnels moyens appliqués.

8 Source : Banque de France, le dollar en parité mensuelle moyenne est passé de 1,0413 en février 2025 à 1,1516 en juin 2025.

9 « [Échanges commerciaux de la France avec les États-Unis, droits de douane et spécificités françaises par rapport à l'Union européenne](#) », DSECE, Études et éclairages n°100, mai 2025.

10 Plusieurs annonces ont été formulées par le président américain durant cette période. Un accord entre le président américain et la présidente de la commission européenne a été annoncé le 27 juillet portant le taux de droits de douane additionnel sur les importations des États-Unis originaires de l'UE à 15 % avec des exemptions.

10. ÉVOLUTION EN GLISSEMENT ANNUEL DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PAYS DE L'UE VERS LES ÉTATS-UNIS EN FONCTION DE LEUR TAUX DE DROITS DE DOUANE ADDITIONNELS MOYEN



Source : Eurostat pour l'évolution des exportations, calculs DGDDI/DSECE pour le taux de droits de douane additionnels.

Lecture : les exportations de l'Irlande vers les États-Unis ont augmenté de 86 % entre mai 2024 et mai 2025. Le taux de droits de douane additionnels portant sur ces exportations est de 2,8 %.

La probabilité critique du modèle est de 3,6 %, ce qui signifie que la corrélation négative entre l'évolution des exportations (Y) et le taux de droits de douane (X) est statistiquement significative au seuil de 5 %.

Des mouvements atypiques ont également été observés sur les importations et posent la question de potentiels effets de report de flux dans les importations françaises et de l'UE

Premier indice d'un effet de report vers la France et l'UE des exportations des pays les plus directement concernés par les droits de douane aux États-Unis, **les importations de la France originaires de Chine et Hong-Kong, du Mexique et du Canada ont augmenté de 9 % entre le 1^{er} semestre 2024 et le 1^{er} semestre 2025**, tandis que **les importations françaises originaires du reste du monde ont baissé de 5 %**. Un même phénomène, un peu moins marqué, est observé pour les importations de l'UE originaires de ces pays au cours de la période janvier-mai¹¹ 2025 par rapport à janvier-mai 2024. Entre janvier-mai 2024 et janvier-mai 2025, les importations de l'UE originaires de Chine et Hong-Kong, du Mexique et du Canada ont augmenté de 13 % tandis que celles originaires du reste de monde ont crû de 3 %.

Avec la Chine et Hong-Kong, globalement, les importations de la France au 1^{er} semestre comparées au 1^{er} semestre 2024 ont progressé de 7 %. Elles ont augmenté de 8 % au 1^{er} trimestre puis de 6 % au 2^e trimestre.

Parmi les évolutions notables, les **importations de produits pharmaceutiques originaires de Chine** ont plus que doublé en valeur au 1^{er} semestre 2025 par rapport à l'année précédente (de 522 M€ au 1^{er} semestre 2024 à 1175 M€ au 1^{er} semestre 2025, soit +125 %). Des hausses plus modestes sont également constatées dans les importations d'équipements électriques et ménagers (+529 M€, soit +11 %), les produits textiles, habillement, cuit et chaussures (+433 M€, soit +10 %), les produits manufacturés divers (+352 M€, soit +11 %) et les matériels de transport (+339 M€, soit +15 %).

En revanche, parmi les principaux produits importés par la France originaires de Chine, les produits informatiques, électroniques et optiques s'inscrivent en baisse (de 9,1 Md€ au 1^{er} semestre 2024 à 8,3 Md€ au 1^{er} semestre 2025, soit -8 %).

Des importations atypiques de **produits aéronautiques** originaires du **Mexique** ont été identifiées. Au

11 Les données pour l'Union européenne ne sont disponibles que jusqu'en mai 2025.

1^{er} trimestre 2025, les importations de parties de turboréacteurs originaires du Mexique se situent à un niveau 15 fois supérieur à leur niveau habituel, possiblement un contrecoup des droits de douane des États-Unis vis-à-vis du Mexique. Ce mouvement a débuté en janvier et s'est poursuivi à un rythme soutenu. Au 1^{er} semestre 2025 comparé au 1^{er} semestre 2024, le montant importé a été multiplié par huit (de 98 M€ à 762 M€).

Une hausse de 13 % des importations originaires du Canada est également observée au 1^{er} semestre 2025 par rapport au 1^{er} semestre 2024. Cette hausse s'explique par la multiplication par plus de huit des importations de produits de la culture et de l'élevage (+241 M€), essentiellement des graines de navette ou de colza.

Encadré : Les principales mesures tarifaires imposées par les États-Unis à la Chine, au Mexique et au Canada

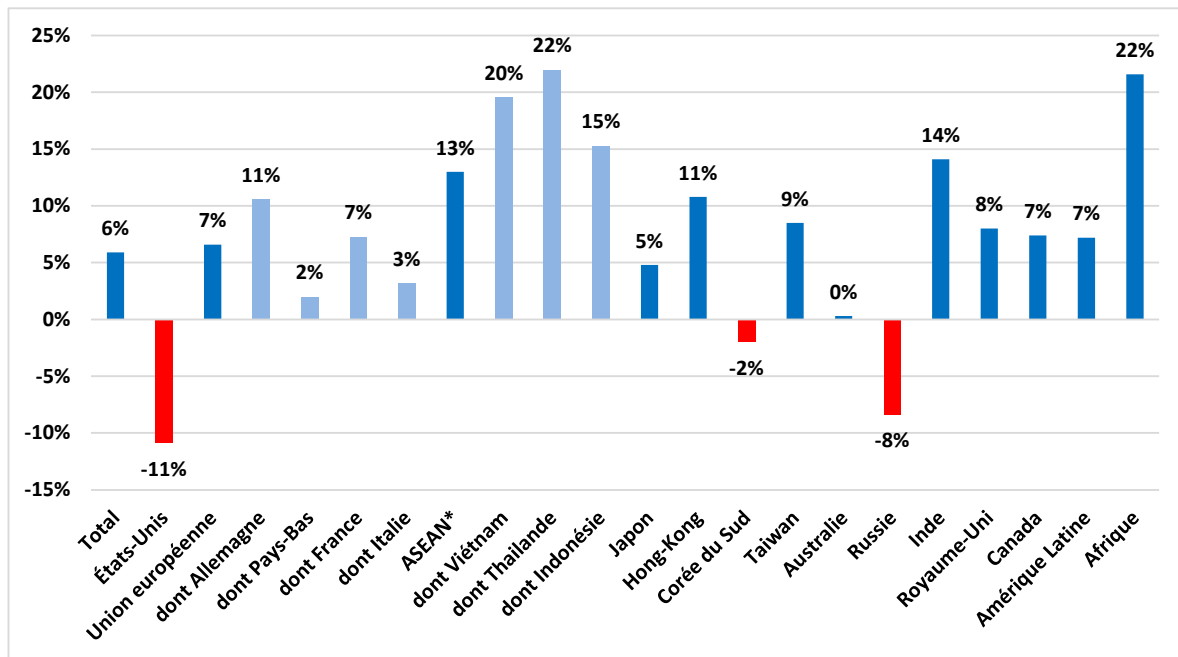
Depuis le 4 mars 2025, les exportations du Canada et du Mexique non conformes à l'accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) sont soumises à un droit de douane de 25 % aux États-Unis. Ce taux est porté à 50 % sur l'acier et l'aluminium.

Entre février et mars 2025, les États-Unis et la Chine se sont livrés à une escalade tarifaire conduisant les États-Unis à taxer les importations originaires de Chine à hauteur de 145 % et la Chine à taxer les importations originaires des États-Unis à hauteur de 125 %. En mai, ces deux pays se sont accordés sur la réduction des droits de douane de 145 à 30 % pour les produits chinois exportés vers les États-Unis et de 125 à 10 % pour les produits américains exportés vers la Chine.

La Chine semble en effet avoir réorienté une partie de ses exportations destinées aux États-Unis vers le reste du monde. Entre le 1^{er} semestre 2024 et le 1^{er} semestre 2025, d'après les données issues des douanes chinoises, les exportations de la Chine vers les États-Unis ont baissé de 11 %. Dans le même temps, elles augmentent très significativement vers l'Afrique (+22 %) ainsi que vers la Thaïlande (+22 %), le Viêtnam (+20 %), l'Indonésie (+15 %), l'Inde (+14 %) et plus modestement vers l'UE et la France (+7 %), un chiffre à peine supérieur à l'augmentation totale des exportations de la Chine (+6 %). L'UE ne semble donc pas être pour le moment la principale zone de report des exportations chinoises précédemment destinées aux États-Unis, du moins de façon directe.

Par ailleurs, la France enregistre une augmentation marquée des importations originaires du Viêtnam entre les 1^{ers} semestres 2024 et 2025 (+0,5 Md€, soit +16 %) et des importations originaires d'Indonésie (+0,2 Md€, soit +24 %), majoritairement des produits textiles, habillement, cuir et chaussures et des produits informatiques, électroniques et optiques. Ces pays peuvent également diversifier leurs exportations voire servir de zones de réexpédition aux exportations chinoises.

11. ÉVOLUTION EN GLISSEMENT ANNUEL DES EXPORTATIONS DE LA CHINE VERS LES ÉTATS-UNIS ET VERS SES PRINCIPAUX CLIENTS ENTRE LE 1^{ER} SEMESTRE 2024 ET LE 1^{ER} SEMESTRE 2025



Source : customs.gov.cn

Lecture : les exportations de la Chine vers les États-Unis baissent de 11 % entre janvier-mai 2024 et janvier-mai 2025.

*L'ASEAN désigne l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est. Elle regroupe 10 États membres.

Pour la France, les importations originaires des États-Unis augmentent de 10 % (+2,6 Md€) entre le 1^{er} semestre 2024 et le 1^{er} semestre 2025. Cette hausse, plus importante qu'avec tous les autres pays, s'explique essentiellement par un doublement des achats de gaz naturel liquéfié en valeur. Alors que l'UE se serait engagée à accroître considérablement ses achats énergétiques américains dans le cadre de l'accord commercial signé le 27 juillet 2025, les importations de GNL américain de la France au 1^{er} semestre 2025 représentent déjà plus de la moitié de ses importations totales de GNL, une proportion en volume (51 %) jamais atteinte par le passé. Par conséquent, le solde semestriel de la France avec les États-Unis se dégrade nettement (-2,3 Md€ en données brutes).

Directrice de la publication : Ketty ATTAL-TOUBERT

Rédaction en chef : Julien DEROYON

Rédaction : Renaud VIGNE

Département des statistiques et des études du commerce extérieur - 11, rue des deux communes 93558 Montreuil Cedex

Mél : diffusion.stat@douane.finances.gouv.fr

ISSN 2402-6948 - Reproduction autorisée avec mention d'origine et de date

